NOVEMBRE 2024 / VOL. 14, NO 6

L'EXPRESS

Le bulletin d'information du CISSS des Îles

ÉDITION DE NOVEMBRE



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles

Québec

Mot de la PDG

Bonjour à tous,

Décidément, l'automne n'est pas un long fleuve tranquille! Plusieurs dossiers sont très actifs ou entreront sous peu en période d'activité, tout juste avant la période des Fêtes.

En effet, le CISSS des Îles intégrera la nouvelle société d'État, Santé Québec, le 1er décembre. Le but ultime de ce changement est que le MSSS se concentre sur le « quoi » et laisse Santé Québec s'occuper du « comment ». On nous informe que Santé Québec a pour objectif une meilleure accessibilité et disponibilité des gestionnaires locaux, en les libérant de certaines tâches administratives, au partage de bonnes pratiques à travers le réseau, à l'optimisation du processus d'embauche et de dotation, au-delà des gouvernements en place. Le personnel peut d'ailleurs consulter les informations et étapes de transition en se rendant sur le site web quebec.ca/sante/systeme-et-services-de-sante/organisation-des-services/systeme-quebecois-de-sante-et-de-services-sociaux/transformation-systeme-sante/reseau-sante-efficace-personnel ou s'informer via notre intranet.

Le projet de 60 logements, dont le but est l'accessibilité durable à un logement à l'année pour le personnel du CISSS, a été présenté en consultation publique le 29 octobre. En regard des questions et commentaires de l'assemblée, si la municipalité approuve l'initiative, nous pourrions lancer un appel d'offres au courant du mois de novembre, un projet qui devra entrer dans les normes dictées par l'orientation municipale. À suivre!

L'administration provisoire du CHSLD des Îles-de-la-Madeleine, mandaté au CISSS des Îles par le MSSS, est un nouveau défi à relever. L'objectif est de maintenir les services de qualité qui sont déjà en cours et ce, grâce à la collaboration très appréciée de tous, jusqu'à une orientation du MSSS.

L'automne et l'approche du temps des fêtes sont également des moments propices au rapprochement avec nos êtres chers… et de partager ses virus. J'en profite, chers travailleurs de la santé, pour vous inviter à vous faire vacciner contre la grippe et la COVID-19, maintenir de bonnes habitudes d'hygiène des mains et une étiquette respiratoire adéquate pour préserver la santé de votre entourage et de la population de façon générale.

Finalement, c'est ce 22 novembre que l'on se donne rendez-vous pour le *party* de Noël. Merci d'ailleurs au comité organisateur pour ce retour tant attendu. Bien hâte de vous y voir!



Sophie Doucet
PDG du CISSS des Îles

Résumé de la séance ordinaire du conseil d'administration

12 novembre
Séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles.

CHSLD des Îles-de-la-Madeleine

L'administration provisoire du CHSLD des Îles-de-la-Madeleine est confiée au CISSS des Îles. Mme Doucet agira comme fondée de pouvoir afin de gérer les ressources et s'assurer de la continuité des opérations pour que les résidents reçoivent tous les soins et services appropriés. La mise en place de l'administration provisoire est prévue pour une durée de 180 jours, mais pourrait être prolongée au besoin.

Projet logements

L'assemblée publique de consultation s'est tenue le 29 octobre dernier. Mme Doucet mentionne que le bâtiment serait dérogatoire en raison du nombre d'étages, de logements et de case de stationnements. Une rencontre était prévue le 13 novembre entre la Municipalité et le CISSS des Îles. Dossier à suivre.

Nouvelles de la Fondation Santé de l'Archipel

Madame Doucet mentionne que la Fondation se porte très bien.

Journée de planification stratégique : Cette journée s'est tenue le 27 septembre dernier.

Collecte de fonds Équipée Santé 2024 a été un grand succès dépassant largement l'objectif initial de 25 000 $. Un montant de plus de 35 000 $ a été amassé.

Le mur d'étoiles : Les demandes pour l'achat de plaques augmentent de semaine en semaine et l'intérêt pour ce projet est en pleine expansion.

Vague d'Espoir 2025 : L'édition annuelle de Vague d'Espoir sera le 1er janvier 2025.

Une vidéo promotionnelle pour la Fondation et Vague d'Espoir sera bientôt lancée afin de renforcer notre visibilité et nos initiatives.

Présentation de la politique pour contrer la maltraitance envers les aînés et toute personne en situation de vulnérabilité

La loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité a été sanctionnée le 30 mai 2017. Elle prévoit différentes mesures visant à lutter contre la maltraitance.

Répertoire des conditions de travail des employés syndicables non syndiqués et des employés non syndicables du réseau de la santé et des services sociaux

Mme Doucet mentionne qu'une nouvelle version du répertoire des conditions de travail pour le personnel SNS (syndicable non syndiqué) est disponible. Le conseil d'administration du CISSS des Îles adopte le répertoire des nouvelles conditions de travail des employés syndicables non syndiqués (SNS) et des employés non syndicables (NS) du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). La date d'entrée en vigueur est le 17 novembre 2024.

Résumé de la séance ordinaire du conseil d'administration *la suite...*

Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés)

Lors de la réunion tenue le 24 octobre 2024, les membres du comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de l'Archipel ont pris connaissance des demandes comme membres actifs et recommandent les nominations.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte les nominations suivantes :

Nomination comme membres actifs :

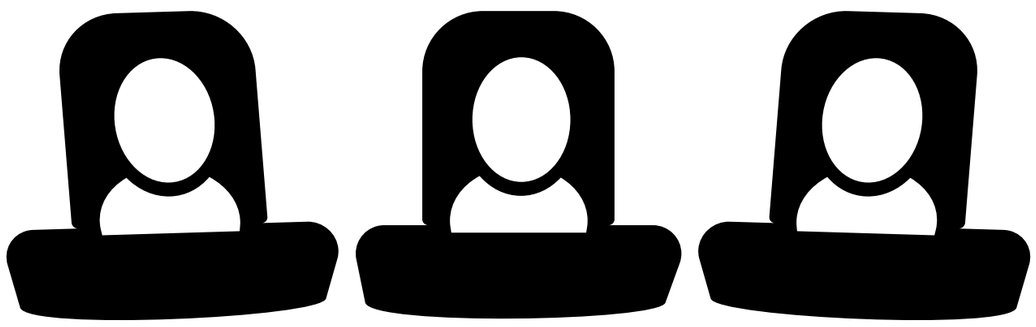
Dr Handsun Xiao, Omnipraticien
Privilèges de membre actif dans le Département de médecine générale, jusqu'au 31 décembre 2025, avec privilèges à l'hospitalisation, en soins à domicile et longue durée et prise en charge en CLSC.

Dre Anne-Sophie Tremblay, Omnipraticienne
Privilèges de membre actif dans le Département de médecine générale, jusqu'au 31 décembre 2025, pour une pratique à l'hospitalisation et à l'urgence.

Dre Christina Gravel, Omnipraticienne
Privilèges de membre actif dans le Département de médecine générale, jusqu'au 31 décembre 2025, pour une pratique en obstétrique et à l'hospitalisation.

Prochaine séance

Les membres présents à la séance ordinaire manifestent leur intérêt à poursuivre pour la transition au conseil d'administration d'établissement (CAE). La prochaine séance reste à être déterminée.



L'EXPRESS

Hygiène des mains et santé de la peau : Préservez la sécurité sans compromettre le confort

En milieu hospitalier, le lavage et la désinfection des mains font partie intégrante des soins de santé. Les produits désinfectants, souvent à base d'alcool, bien qu'efficaces contre les pathogènes, éliminent les huiles naturelles de la peau, entraînant une déshydratation progressive. Résultat : mains sèches, peau rugueuse et parfois fissures allant même jusqu'à des dermatites ce qui augmente le risque de transmission des infections. Les mains abîmées par la sécheresse peuvent devenir un vecteur de contamination, car les fissures et micro-lésions peuvent abriter des bactéries. Avec la saison hivernale qui approche à grands pas, il encore est d'autant plus important de prendre soin de nos mains.

<u>Voici quelques astuces pour prévenir la sécheresse des mains sans compromettre l'hygiène :</u>

Techniques de lavage doux
Lors du lavage des mains, privilégiez l'eau tiède plutôt que l'eau chaude, qui aggrave la sécheresse. Il est important de toujours bien se mouiller les mains avant de prendre le savon : cela évite que le savon concentré entre en contact directement avec la peau; séchez vos mains en les tapotant avec une serviette douce ou un papier plutôt qu'en frottant, pour limiter l'irritation.

Choisir les bons produits
Il est important de choisir les bons produits désinfectants. Utilisez des désinfectants pour les mains contenant des agents hydratants, comme la glycérine, qui aident à limiter la déshydratation. Optez pour des solutions dont l'efficacité antimicrobienne est prouvée tout en respectant l'équilibre cutané. Les désinfectants fournis par l'établissement répondent aux exigences de sécurité.

Adopter une routine d'hydratation
Utiliser la crème pour les mains fournies par le CISSS des Îles (crème compatible avec les gants et le gel antiseptique) au moins quatre fois par jour : avant d'aller à chacune de vos pauses, avant d'aller manger et à la fin de votre journée de travail. L'utilisation des crèmes hydratantes, sans parfum ni allergènes, pour éviter toute irritation supplémentaire. En dehors de vos heures de travail, hydratez-vous les mains plus régulièrement.

Se protéger l'hiver !
La combinaison du froid et de l'air sec fragilise davantage la peau des mains. Le froid réduit la circulation sanguine en surface, ce qui ralentit l'apport en nutriments et en hydratation, rendant la peau plus vulnérable aux gerçures et aux irritations. Porter des gants/mitaines contribue à préserver cette barrière naturelle, empêchant la déshydratation et limitant la sécheresse. Cette protection vous permet de maintenir la santé de vos mains et de prévenir les lésions cutanées, réduisant ainsi les risques de transmission des infections au travail. Ainsi, se couvrir les mains l'hiver aide non seulement à se protéger du froid, mais aussi à maintenir l'intégrité cutanée, essentielle pour la sécurité des soins!

L'équipe PCI



L'EXPRESS

L'exposition aux liquides biologiques : une urgence médicale à ne pas prendre à la légère

L'exposition aux liquides biologiques représente un risque important dans les milieux de soins et est considérée comme une urgence médicale. Pour protéger les travailleurs de la santé, il est essentiel de savoir réagir rapidement et efficacement en cas d'exposition. La trousse post-exposition aux liquides biologiques est un outil essentiel pour réduire les risques d'infections graves et faire une intervention rapide. L'an dernier, 14 travailleurs ont été exposés à des liquides biologiques dans le cadre de leur travail.

Pourquoi une trousse post-exposition ?
Les travailleurs de la santé sont régulièrement exposés à des situations où ils pourraient entrer en contact avec des liquides biologiques, comme le sang ou d'autres fluides corporels, souvent par le biais de piqûres d'aiguilles, d'éclaboussures ou de blessures cutanées. Ces expositions peuvent augmenter le risque de contracter des infections telles que le VIH, l'hépatite B et l'hépatite C. La trousse permet de fournir une réponse rapide et standardisée pour minimiser les risques d'infection après une exposition accidentelle.

Contenu de la trousse
Elle contient une liste de vérification (*checklist*) qui explique clairement la démarche à suivre en cas d'exposition. Si l'incident survient dans un secteur non-clinique (absence de soins infirmiers) le travailleur doit se présenter aux urgences pour effectuer les étapes suivantes : dans un secteur clinique (présence de soins infirmiers) le travailleur doit se référer au chef d'unité ou à son assistant(e) du supérieur immédiat (ASI).

L'infirmière du bureau de santé reste joignable et disponible en tout temps les jours ouvrables.

Que faire en cas d'exposition ? Réagir immédiatement !
- Une exposition qui implique les muqueuses : rincer abondamment la muqueuse avec de l'eau ou du sérum physiologique.
- Une exposition percutanée (piqure, coupure, égratignure) ou morsure avec bris de la peau :
  - Ne pas faire saigner la plaie
  - Nettoyer la plaie avec de l'eau et du savon SANS brossage
  - Ne pas utiliser de solution corrosive
  - Rincer avec de l'eau ou du sérum physiologique

Suivi et prise en charge médicale
Après l'exposition, le travailleur doit se soumettre, avec son accord, à des tests de dépistage initial et à intervalles réguliers (à 4 semaines et 3 mois). Ensuite, selon l'évaluation des facteurs de risque, le travailleur peut être orienté vers les urgences pour une évaluation plus complète. Lors de la réception des résultats de laboratoire, l'infirmière du bureau de santé effectuera la vérification et communiquera avec l'employé. Si le travailleur doit recevoir une vaccination ou des traitements spécifiques, il en sera informé rapidement.

Où trouver la trousse post-exposition
- Chaque unité et point de service doit disposer de trousses en tout temps.
- Les trousses sont disponibles en version papier auprès de l'agente administrative des ressources humaines, si nécessaire.
- La version numérique de la trousse est disponible pour impression via l'intranet.
- Une fois complétée, elle doit être retournée à l'infirmière du bureau de santé qui assure le suivi.

Le bureau de santé



L'EXPRESS

La maltraitance, ça me concerne!

Avez-vous déjà entendu parler de la loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité? Peut-être pensez-vous que cette loi ne vous concerne pas directement. Au contraire! La maltraitance c'est l'affaire de tous les citoyens. En tant qu'employé(e) du réseau de la santé et des services sociaux, votre responsabilité vis-à-vis cette loi est encore plus importante. Pourquoi? On vous explique ci-dessous.

La loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité, aussi connu comme la L.6-3, est entrée en vigueur en 2017 et a été bonifiée en 2022. Voici quelques aspects importants de cette loi :

- Elle vise les personnes ainées et les personnes majeures en situation de vulnérabilité;
- Elle requiert que chaque établissement adopte une politique de lutte contre la maltraitance envers les aînés et les personnes en situation de vulnérabilité qui reçoivent des services de santé et des services sociaux, que celle-ci soit approuvée par le ministère de santé et des services sociaux et que cette politique soit ensuite affichée dans les établissements et RPA, RI et RTF;
- Signalement obligatoire : La loi prévoit des sanctions pénales en cas de manquement à cette obligation. Dans quelles situations le signalement est-il obligatoire et de quelle façon devez-vous l'effectuer? L'article 21 ci-dessous répond à ces deux questions :

Article 21

« *Tout prestataire de services de santé et de services sociaux ou tout professionnel au sens du Code des professions qui, dans l'exercice de ses fonctions ou de sa profession, a un motif raisonnable de croire qu'une personne est victime de maltraitance doit signaler sans délai le cas pour les personnes suivantes :*

- un usager hébergé dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée ;
- *un résident en situation de vulnérabilité en RPA ;*
- *un usager en ressource intermédiaire ou en ressource de type familial ;*
- *une personne inapte selon une évaluation médicale ;*
- une personne en tutelle, en curatelle ou sous mandat de protection homologué. »

Article 21

« Le signalement est effectué auprès du commissaire local aux plaintes et à la qualité des services (CLPQS) lorsque la personne majeure concernée est visée par l'application de la politique de lutte contre la maltraitance d'un établissement *ou, dans les autres cas, à un intervenant désigné visé par le PIC.*

L'obligation de signaler s'applique même aux personnes liées par le secret professionnel, sauf à l'avocat ou au notaire qui, dans l'exercice de leur profession, reçoivent des informations concernant un tel cas. »

© CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS), 2023

La maltraitance, ça me concerne! *la suite...*

Pour communiquer avec la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services du CISSS des Iles :

Mme Sophie-Anne Girardin
Commissaire aux plaintes et à la qualité des services
418 986-2121, poste 8501
sophie-anne.girardin.cisssdesiles@ssss.gouv.qc.ca

Comment signaler une situation de maltraitance : Appelez la ligne LAMAA (Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés) au 1 888 489-2287 qui vous dirigera vers la bonne instance.



Vous pouvez mieux vous outiller à remplir votre devoir de signalement en suivant deux formations sur l'ENA qui expliquent les différents types de maltraitance, les façons de repérer les indices et les indicateurs de maltraitance ainsi que les méthodes de signalement de maltraitance :

- Introduction à la lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées
- Identification et signalement d'une situation de maltraitance envers une personne aînée

Pour toute information supplémentaire ou pour demander une formation de groupe, n'hésitez pas à contacter :

Mme Lucie Dufresne
Coordonnatrice régionale spécialisée en matière de maltraitance envers les personnes aînées et personnes en situation de vulnérabilité de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
lucie.dufresne.cisssgaspesie@ssss.gouv.qc.ca

Bilan Processus d'intervention concerté (PIC)

Le 23 octobre 2024 à Pabos Mills, s'est déroulée la rencontre Bilan Processus d'intervention concerté (PIC) de la Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine.

Qu'est-ce qu'un PIC?

Le Processus d'intervention concerté permet aux intervenants d'agir avec plus d'efficacité pour faire cesser la maltraitance grâce à une meilleure concertation entre différents partenaires. Les PIC impliquent différents intervenants représentant des organisations publiques qui peuvent partager leur expertise et faciliter l'évaluation des dossiers.

Lors de la rencontre du 23 octobre étaient présents des représentants de la Sureté du Québec, du Curateur public du Québec, de l'Autorité des marchés financiers, du Directeur des poursuites criminelles et pénales, ainsi que plusieurs intervenants du CISSS de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Également présents, plusieurs directeurs et la commissaire aux plaintes et à la qualité des services.

L'objectif de la journée, animée par Mme Lucie Dufresne, coordonnatrice régionale en matière de lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité, était d'identifier les points forts ainsi que les points à améliorer dans le processus d'intervention concerté dans notre région. Afin d'atteindre cet objectif, la rencontre était surtout un moment d'échanges entre les plus de 25 participants.

À l'ordre du jour on retrouvait également une présentation des données des PIC pour l'année 2023-2024 en Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine, animée par Mme Geneviève Gagné, APPR PIC au CISSS de la Gaspésie, un portrait de la région présentée par Mme Chana Wittenberg, APPR à la Direction régionale de la santé publique Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine et une conférence au sujet de la levée du secret professionnel par Me Audrey Turmel.

En rappel : Aimeriez-vous en savoir plus sur les façons d'identifier et de signaler un cas de maltraitance? Deux cours interactifs sont disponibles à tous les employés du CISSS sur L'ENA. Un autre bel outil qui est disponible à tous est le site Internet du LAMAA (Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés). Pour toute question reliée à la maltraitance ou la bientraitance, n'hésitez pas à contacter Mme Lucie Dufresne : lucie.dufresne.cisssgaspesie@ssss.gouv.qc.ca



Cristal-Net : c'est plus facile quand on est formé!

L'équipe de Cristal Net réitère la liste des formations à suivre pour être en mesure de naviguer aisément et efficacement.

Ces formations ne sont pas une condition pour obtenir vos accès mais c'est un préalable de les suivre avant de faire appel au soutien Cristal-Net.

LISTE DES FORMATIONS CRISTAL-NET DISPONIBLES DANS L'ENA

Pour tous les utilisateurs de Cristal-Net, de façon générale :

- Cristal-Net M1 : Introduction à la navigation (20 min)
- Cristal-Net M2 : Mise en contexte de patients (20 min)
- Cristal-Net M10 : Gestion des formulaires (GDF) - Utilisation générale (15 min)

Pour tous les utilisateurs accédant au DPE (dossier patient électronique):

- Cristal-Net M6: Introduction au dossier patient électronique (DPE) (20 min)

Pour le personnel infirmier travaillant sur les unités de soins spécifiquement, ou selon leur pratique :

- iPlan de Cristal-Net (vidéo d'introduction 1 min 15 s) o Ainsi que 8 capsules d'une durée totale de 4 h 15 min
- Cristal-Net M14 : Capsule 1 : Introduction au PTI (20 min)
- Cristal-Net M14.1 : Capsule 2 : Adapter le PTI (20 min)
- Utilisation des fonctionnalités du plan thérapeutique infirmier dans Cristal-Net (40 min)

Pour les infirmières, les médecins et les pharmaciens (ou autre personne désignée pour gérer ces données)

- Cristal-Net M7 : Les éléments réactionnels (20 min)

Ces formations constituent une « base » minimale. Cristal-Net est une solution en constante évolution, nous vous invitons donc à consulter la liste complète dans ENA ainsi que vos superutilisateurs (si vous ne savez pas qui c'est, adressez-vous à votre supérieur immédiat) et à partager en équipe vos connaissances.



L'EXPRESS

Découvrez CAP Mieux-Être : un outil d'autogestion basé sur le vécu expérientiel des proches!

Vous accompagnez une personne vivant avec un trouble de santé mentale?

Élaboré en collaboration avec des experts en santé mentale, respectueux de la vie privée, accessible aux proches de tout âge et complémentaire aux services pour les proches au Québec, CAP Mieux-Être est un outil innovant à explorer dès aujourd'hui!

👉 capmieuxetre.ca

Apprenez-en davantage sur CAP Mieux-Être à capmieuxetre.ca/a-propos



Connaissez-vous le comité d'accès à l'information et protection des renseignements personnels ?

Le 8 novembre était la première rencontre du comité d'accès à l'information et protection des renseignements personnels du CISSS des Îles (AIPRP), assujettie à la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels des citoyens du Québec.

C'était l'occasion d'établir un plan de travail afin de mettre de l'avant une culture organisationnelle qui renforce la protection des renseignements personnels et favorise la transparence tout en étant conscients du caractère sensible des renseignements personnels détenus par l'organisation. Notamment, les renseignements de santé et de service sociaux et ceux identifiant les professionnels et employées qui y travaillent.

Les membres du comité AIPRP sont des personnes clés au sein des directions les plus appelées à procéder à la collecte, utilisation, communication, conservation ou destruction de renseignements personnels.

Le comité :

Propose les normes internes du CISSS des Îles encadrant la gouvernance des renseignements personnels;

Est consulté dans le cadre des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée, pour tous les projets d'acquisition, de développement et de refonte d'un système d'information ou d'une prestation électronique des services impliquant des renseignements personnels et à cet effet, suggère, à toutes les étapes du projet :

- des mesures de protection des renseignements personnels dans les documents relatifs au projet, comme un cahier des charges ou un contrat;
- une description des responsabilités des participants au projet en matière de protection des renseignements personnels;

Soutien la tenue d'activités de formation sur la protection des renseignements personnels pour les participants;

Identifie des zones d'amélioration continue en matière de protection des renseignements personnels au sein des directions;

Sensibilise les directions et équipes sur les enjeux de collecte, utilisation, communication, conservation ou destruction de renseignements personnels.



Questions, commentaires ou suggestions?
Témoins de ce que vous pensez être un incident de confidentialité?
Veuillez communiquer à : renseignements.personnels.cisssdesiles@ssss.gouv.qc.ca
Plusieurs informations se trouvent également sur le site Web du CISSS son l'onglet Notre CISSS/Qualité des services/Protection des renseignements personnels et accès à l'information

L'EXPRESS

Mise à jour

Reconnaissance *d'ancienneté*

Le 7 juin 2024, le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS) a conclu des ententes hors convention collective relatives au processus de reconnaissance de l'ancienneté avec diverses accréditations syndicales, dont la FSSS-CSN qui représente les personnes salariées de la catégorie 1 à 4 au CISSS des Îles.

Ces ententes prévoient que les parties procèdent à un processus unique de reconnaissance d'ancienneté dans les six mois suivant la création de Santé Québec. Il vous a été préalablement communiqué que l'expiration de ce délai de six mois correspondait au 6 novembre 2024.

À la suite des discussions tenues entre le CPNSSS et les syndicats nationaux, nous vous informons que la **date limite pour soumettre votre demande et la documentation associée sera le 31 mai 2025.**

Les demandes déjà déposées sont encore valides et aucune action supplémentaire n'est nécessaire. Par souci d'équité, toutes les demandes seront traitées en même temps plus tard au printemps 2025.

Date limite pour faire la demande : ~~6 novembre 2024~~ **31 mai 2025**

Preuves nécessaires : Relevés de paie confirmant l'ancienneté ou attestations d'expérience

Façon de faire : Les preuves peuvent être déposées à la réception des ressources humaines située au maillon ou transmises par courriel à l'adresse suivante :

joanie.renaud.cisssdesiles@ssss.gouv.qc.ca

Le CISSS des Îles à Montréal!

Le Salon de l'emploi et de la formation continue était réuni avec la Foire Nationale de l'emploi le 2 et le 3 octobre au Palais des congrès de Montréal.

Des membres de l'équipe des ressources humaines étaient présents à l'évènement pour promouvoir notre milieu de travail et recruter des nouvelles personnes salariées.

Une belle visibilité pour le CISSS des Îles dans la grande région de Montréal!



Une gestionnaire d'ici récompensée par son association

Gaétane Chevarie, adjointe à la DSPH, est une des lauréates des Prix Excellence 2024 remis par l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux (AGESSS)

Le Prix d'excellence a pour objectif de reconnaître et de souligner de façon spéciale la contribution, la qualité de gestion et l'implication du gestionnaire dans son milieu et pour son Association.

La reconnaissance est bisannuelle et le prix au lauréat de chacune des régions est remis lors d'une activité commémorative dans le cadre du colloque de l'Association.



Photo prise lors de la remise des Prix d'excellence, le 26 septembre.

Prix D'EXCELLENCE 2024

Ce qu'ils ont dit de nous

Être un usager du CISSS des Îles signifie parfois se montrer sous un jour plus vulnérable. Bien que les équipes qui les accompagnent reçoivent des paroles et gestes de reconnaissance, certains manifestent publiquement les bons soins reçus. Voici donc quelques extraits écrits, anonymisés, récoltés au cours des derniers mois.
Vous faites la différence dans la communauté.

La présente est pour vous remercier pour les excellents soins reçus. L'équipe complète qui accompagnait le médecin a travaillé avec un professionnalisme incomparable et une profonde humanité qui mérite d'être souligné. J'en suis très reconnaissant. Il sera toujours gratifiant de soigner des patients et parfois même leur sauver la vie (ce qui fut mon cas). Soyez fiers de vous. Merci du plus profond de mon **coeur qui bat toujours!**

Service exceptionnel à chaque fois! Tout est propre, tout le monde est poli, efficient et efficace. Un merci particulier au grand professionnalisme, à la douceur, à l'efficacité de l'équipe soignante qui m'a accompagné tout en m'évitant de la douleur. Félicitations!

Je tiens à vous exprimer ma satisfaction face aux soins reçus. Tous les gens impliqués ont agi avec professionnalisme, à partir de la personne à l'accueil, l'infirmière au triage, l'infirmière qui a pris mes signes vitaux et installé les électrodes du moniteur cardiaque et l'infirmier au poste de garde. J'ai aussi été en contact avec une préposée et une dame de l'entretien ménager. Merci au docteur qui était de garde à l'urgence. Merci à vous tous.

Impossible de trouver les mots pour exprimer la gratitude de mon coeur. Merci pour tous les bons soins reçus. À tout le personnel soignant, vous avez été exemplaire avec de si bons soins.

Merci mille fois.

Merci pour vos bons soins. Vous êtes une équipe en or.

Le personnel est tout simplement extraordinaire!



Merci au personnel de notre hôpital pour tout ce qu'ils ont fait et l'aide qu'ils ont offerte. Je suis sûre qu'on ne pourrait pas recevoir d'aussi bons soins ailleurs comme nous les avons reçus ici, aux Îles. Ils sont vraiment allés au-devant des besoins.

L'EXPRESS

Projet de recherche Exprimer : jusqu'à la fin novembre pour participer!

Qu'est-ce qui fait en sorte qu'un membre du personnel infirmier du RSSS reste en emploi, ou le quitte?

Ce projet de recherche s'intéresse à votre expérience d'emploi dans le RSSS.

Comment?

- Sur 3 ans (octobre 2024 à avril 2027)
- 1 questionnaire d'une durée de 30 min. à remplir à chaque 6 mois

Critères d'admissibilité :

- Emploi en soins infirmiers dans le RSSS
- Emploi syndiqué ou syndicable non syndiqué
- Numéro de pratique valide délivré par l'OIIAQ ou l'OIIQ
  OU titre de CEPIA ou de CEPI selon les règles en vigueur établies par l'OIIAQ ou par l'OIIQ.

Participation confidentielle

Résultats partagés en continu durant tout le projet.

Tirage de plus de 1 000 cartes-cadeaux électroniques

VOUS AVEZ UNE VOIX,
ON VEUT VOUS ÉCOUTER.
PRENEZ PART À CETTE ÉTUDE PROVINCIALE UNIQUE.

WWW.EXPRIMER.QUEBEC

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Québec

VITAM
CENTRE DE RECHERCHE EN SANTÉ DURABLE

Le Comité d'éthique de la recherche sectoriel en santé des populations et première ligne du CIUSSS de la Capitale-Nationale a approuvé ce projet et en assure le suivi.
Projet MP-2024-2937
Date de fin de diffusion de l'affichette : 30 nov. 2024

À la découverte des organismes membres de la TOC

La table des organismes communautaires (TOC) des Îles vous présente à chaque parution un organisme membre autonome desservant l'archipel.

Notez que l'outil de référencement de la TOC est disponible dans l'Intranet du CISSS des Îles, sous l'onglet *Documentation/Documentation générale/Organisation communautaire.* Aussi utile aide-mémoire, ce document interactif PDF d'une page, appelé Recommandation communautaire, présente tous les membres de la TOC pour qu'un professionnel du CISSS puisse facilement recommander une visite vers un organisme communautaire à un usager.

Regroupement des femmes La Sentin'Elle

La Sentin'Elle est un milieu de vie polyvalent et bienveillant qui offre aux femmes un lieu d'ancrage et d'appartenance, de rencontre et d'information, et où les forces individuelles et collectives se déploient. La confiance au potentiel des femmes est primordiale, tout comme leurs démarches d'autonomisation et de reprise de pouvoir sur leur vie et leurs choix. Le milieu de vie du Centre cultive un esprit d'ouverture, d'inclusivité et de non-jugement. L'intention est de créer et maintenir un espace sécurisant qui permet l'encouragement et la bravoure dans les relations avec soi et l'autre. La Sentin'Elle est un organisme communautaire autonome féministe qui opère comme agent de transformation sociale et vise l'amélioration des conditions de vie des femmes.

MISSION : Offrir aux femmes un lieu d'appartenance afin de les soutenir dans leur démarche d'autonomisation, de briser leur isolement et de créer des liens solidaires entre elles.
VISION : Le Regroupement des Femmes La Sentin'Elle est un milieu de vie qui prône une approche féministe intersectionnelle où y est cultivé un esprit d'entraide et y est déployé le pouvoir d'agir individuel et collectif.
INTENTIONS : Briser l'isolement ;
Conscientiser, individuellement & collectivement, aux conditions de vie des femmes ;
Mobiliser et soutenir les femmes dans la défense de leurs droits ;
Lutter contre les violences et les discriminations vécues par les femmes ;
Sensibiliser la population et favoriser un changement social ;
Contribuer à l'*empowerment* des femmes.

Les services sont offerts à toutes les femmes
Aide individuelle, ateliers de groupe, activités d'éducation populaire féministe, action collective, mobilisation, bibliothèque.

La Sentin'Elle
Regroupement des femmes

Téléphone, courriel et Messenger
Lundi au jeudi de 9h à 16h
+ vendredi de 9h à midi.
216, chemin de Gros-Cap, Cap-aux-Meules, G4T 5J9
418 986 4334
info@lasentinelle.org
cdflasentinelle.com

Halloween : Mario Bros, sorcières, Hulk et compagnie visitent le CISSS



Les amis de la garderie Le jardin des étoiles et de l'Atelier de travail faisaient la ronde dans quelques bureaux du CISSS des Îles pour récolter des friandises jeudi 31 octobre dernier!

La garderie fête son premier anniversaire!



BONNE FÊTE!! Merci aux responsables du service pour leur travail passionné!

Rappel de la procédure pour les places en garderie

Puisque plusieurs d'entre vous ont des questions à propos des places, nous vous rappelons que :

- lorsqu'une place se libèrera, un appel d'intérêt sera envoyé par courriel à tous les employés ayant une adresse Outlook, sur la page Facebook de communication aux employés, dans les communications d'intranet et par la poste aux personnes en congé de maternité;
- les modalités afin de répondre à cet appel d'intérêt vous seront communiquées ainsi que les délais prescrits;
- à la date d'échéance convenue, tous les noms des personnes intéressées et préalablement inscrites au Bureau coordonnateur - Place 0-5 ans, seront envoyés aux responsables de la garderie;
- la responsable du service de garde communiquera directement avec la personne choisie.
- pour éviter tout malentendu, il est demandé de ne pas solliciter directement les responsables de la garderie.

Présentation des membres du CECII



En mai dernier s'est tenue l'AGA du comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers. Après quelques mouvements dans les derniers mois, voici maintenant les membres du comité pour 2024-2025.

Rangée arrière, de gauche à droite :
Simon Bénard, membre d'office pour la direction des soins infirmiers par intérim
Annick Molaison, Vice-présidente
Eva Cormier Langford, membre conseil
Christina Dumais Albanesi, membre conseil

Rangée avant :
Marie-Audrey Duclos, présidente
Vanessa Harvie, trésorière
Sara Poirier, membre conseil
Amélie Poirier, membre conseil

Participation au Forum des associations des conseils professionnels de la santé et des services sociaux

Deux membres du conseil exécutif des infirmières et infirmiers, et deux membres du conseil multidisciplinaire de l'établissement ont récemment participé au 2e Forum des associations qui s'est tenu à Québec le 25 octobre dernier. Cet événement unique regroupait l'ensemble des associations du réseau de la santé, soit l'association des infirmières et infirmiers du Québec, l'association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec, l'association des conseils multidisciplinaires du Québec et le Regroupement des sage-femmes du Québec. Les moments forts de cette journée furent le panel sur la gouvernance et la collaboration avec les différents conseils professionnels et les échanges forts intéressants avec M. Daniel Paré, sous-ministre à la santé et aux services sociaux et M. Frédéric Abergel, de Santé Québec. Les membres ont également participé à divers ateliers en interdisciplinarité, concernant le nouveau conseil interdisciplinaire émergeant de la loi 15.

Les étudiants SARROS disent MERCI





Nous tenons à remercier tous les membres du personnel du CISSSS des Îles pour votre accueil. Que ce soit le personnel de l'étage, en spécialité, en GMF ou à l'urgence, votre ouverture et votre enseignement nous ont donné envie de pratiquer en région. La diversité de la pratique, le travail d'équipe et l'environnement de travail nous ont impressionnés.

Un merci particulier à l'équipe de dermatologie (Dre Paquette et Martine), à Francine (infirmière), à Dr Dansereau (médecine interne), à Dr Murray (orthopédie) et à Dre Forêt (médecine famille) pour leur investissement pour nous offrir la meilleure exposition et expérience possible. Finalement, nous soulignons le travail de Gaétane Chevarie sans qui cette expérience n'aurait pas été possible et aussi enrichissante. Un gros merci, et à bientôt!

Pierre-Marc et Gabrielle



Merci chaleureusement à toutes les équipes de soins pour votre accueil durant mon stage d'observation de médecine en région. J'ai été particulièrement impressionnée par votre dynamisme et par l'étendue des soins de santé offerts dans votre région ! Au plaisir de revoir !

Dominique Mercille



Jenna Clark,
également présente au stage d'observation de médecine.